



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/RES/47/219
6 avril 1993

Quarante-septième session
Point 104 de l'ordre du jour

RESOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

[sur le rapport de la Cinquième Commission (A/47/835)]

47/219. Questions relatives au budget-programme de l'exercice
biennal 1992-1993

L'Assemblée générale

I

Premier rapport du Comité consultatif pour les
questions administratives et budgétaires

Prend acte avec satisfaction du premier rapport du Comité consultatif
pour les questions administratives et budgétaires 1/;

II

Construction de nouvelles installations de conférence à
Addis-Abeba et à Bangkok

Prend acte du rapport du Secrétaire général 2/ et souscrit aux
recommandations et demandes formulées par le Comité consultatif pour les
questions administratives et budgétaires au paragraphe 4 de son rapport 3/;

1/ A/47/7.

2/ A/C.5/47/11.

3/ A/47/7/Add.2.

III

Recommandation du Conseil consultatif pour les questions de désarmement

1. Prend acte de la note du Secrétaire général 4/;
2. Décide de suivre la question du volume des dépenses d'appui facturées à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement;

IV

Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond de 1992

1. Approuve les prévisions révisées présentées par le Secrétaire général dans son rapport 5/, représentant des dépenses additionnelles d'un montant de 292 500 dollars des Etats-Unis à inscrire aux chapitres 21, 23, 24 et 26 à 28 du budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993;
2. Approuve également les prévisions révisées supplémentaires d'un montant de 71 300 dollars relatives au chapitre 21 et présentées par le Secrétaire général dans l'additif à son rapport 6/, étant entendu que le Secrétaire général examinera la possibilité d'un transfert de ressources dans le cadre des prévisions révisées qu'il lui présentera au début de 1993;

V

Centre international de calcul : projet de budget pour 1993

1. Approuve le projet de budget pour 1993 du Centre international de calcul, d'un montant de 13 789 700 dollars, qui est indiqué dans le rapport du Secrétaire général 7/;
2. Demande que, à l'avenir, on adopte pour le budget du Centre un mode de présentation conforme au caractère particulier de ce budget;

VI

Arrangements administratifs concernant le secrétariat du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants

1. Prend acte du rapport du Secrétaire général 8/;

4/ A/C.5/47/19.

5/ A/C.5/47/21.

6/ A/C.5/47/21/Add.1.

7/ A/C.5/47/24 et Corr.1.

8/ A/C.5/47/26.

/...

2. Prie le Secrétaire général de rechercher d'autres possibilités en ce qui concerne l'organisation du secrétariat du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants et l'appui administratif à lui prêter;

VII

Classe des postes de secrétaire des organes
directeurs intergouvernementaux

1. Prend acte de la note du Secrétariat 9/;
2. Prie le Secrétaire général de réexaminer la situation lors de l'élaboration du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1994-1995;

VIII

Prévisions révisées concernant le chapitre 24 (Commission
économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique)

1. Prend note des prévisions révisées présentées par le Secrétaire général dans son rapport 10/, représentant un montant additionnel de 95 000 dollars au titre du chapitre 24, ainsi que des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires 11/;
2. Recommande que les crédits additionnels éventuellement nécessaires soient indiqués par le Secrétaire général dans son rapport final sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993, au titre du chapitre 24;

IX

Prévisions révisées concernant le chapitre 21D (Prévention
du crime et justice pénale)

1. Prend note des prévisions révisées présentées par le Secrétaire général dans son rapport 12/ et des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires 13/;
2. Approuve la proposition du Secrétaire général tendant à ce que les dépenses additionnelles entraînées par l'élargissement du programme relatif à la prévention du crime et à la justice pénale soient couvertes dans les limites des crédits globaux ouverts aux chapitres 21, 23 à 26 et 33 du budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993;

9/ A/C.5/47/28.

10/ A/C.5/47/29.

11/ A/47/7/Add.7, par. 2 à 5.

12/ A/C.5/47/40.

13/ A/47/7/Add.7, par. 6 à 15.

/...

X

Prévisions révisées concernant le chapitre 27 (Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale)

1. Prend note des prévisions révisées présentées par le Secrétaire général dans son rapport 14/ et des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires 15/;

2. Souscrit aux propositions du Secrétaire général tendant à inclure dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme l'économie de 5,6 millions de dollars prévue pour l'exercice biennal 1992-1993 et à maintenir, à ce stade, le crédit de 50 381 500 dollars ouvert au chapitre 27 par l'Assemblée générale, compte tenu des engagements supplémentaires que la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale aura sans doute à régler comme suite à des dépenses encourues à Bagdad et facturées avec retard, et de la possibilité d'un transfert du siège de la Commission vers la fin de l'exercice biennal en cours;

XI

Indemnité de représentation des secrétaires généraux adjoints et sous-secrétaires généraux et dépenses de représentation pour les réceptions officielles

1. Prend acte des rapports du Secrétaire général 16/;

2. Recommande que l'examen de cette question soit différé, compte tenu des opinions exprimées par les délégations, et qu'une nouvelle étude soit entreprise, aussitôt que possible, en fonction des futures décisions qui seront prises quant à la restructuration du Secrétariat;

XII

Institut africain de développement économique et de planification et centres multinationaux de programmation et d'exécution de projets de la Commission économique pour l'Afrique

Approuve les propositions du Secrétaire général 17/ ainsi que les observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

14/ A/C.5/47/41.

15/ A/47/7/Add.7, par. 16 à 19.

16/ A/C.5/46/32 et Corr.1 et A/C.5/47/39.

17/ Voir A/C.5/47/53.

/...

XIII

Bilan des innovations techniques à l'Organisation des Nations Unies
et rapport intérimaire sur le projet de système à disques optiques

1. Prend acte du rapport du Secrétaire général 18/;
2. Approuve les recommandations faites par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires aux paragraphes 34, 36 et 37 de son rapport 19/;

XIV

Projet de système intégré de gestion

1. Prend acte du rapport du Secrétaire général 20/;
2. Approuve les recommandations faites par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires aux paragraphes 21 à 32 de son rapport 19/;

XV

Etude d'ensemble de la question des honoraires versés aux membres des organes
et organes subsidiaires de l'Organisation des Nations Unies

1. Décide de reporter à la reprise de sa quarante-septième session l'examen de toute la question des honoraires;
2. Autorise le Secrétaire général à prendre entre-temps les mesures appropriées, à titre exceptionnel et avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, en ce qui concerne le paragraphe 55 de son rapport 21/, dans le contexte général des résolutions et décisions pertinentes en vigueur, recommande au Secrétaire général de tenir compte des mesures qu'il aura prises dans le rapport final sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993 et décide de réexaminer la question lors de sa quarante-huitième session;

XVI

Prévisions révisées concernant le chapitre 28 (Droits de l'homme)

1. Prend note des prévisions révisées présentées par le Secrétaire général dans son rapport 22/ et des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

18/ A/C.5/47/18 et Add.1.

19/ A/47/7/Add.8.

20/ A/C.5/47/27.

21/ A/C.5/47/45.

22/ A/C.5/47/71.

/...

2. Approuve la proposition du Secrétaire général, étant entendu que, en ce qui concerne les 760 000 dollars demandés, il exécuterait dans les limites du crédit global révisé pour l'exercice biennal 1992-1993 les autres activités du Centre pour les droits de l'homme pour lesquelles il a demandé des ressources additionnelles, et qu'il rendrait compte à l'Assemblée générale dans le rapport final sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993;

XVII

Prévisions révisées concernant le chapitre 38 (Activités juridiques) :
Commission d'experts créée aux termes de la résolution 780 (1992)
du Conseil de sécurité

1. Prend note des prévisions révisées présentées par le Secrétaire général 23/ et des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

2. Approuve l'ouverture d'un crédit additionnel de 646 700 dollars, étant entendu que les procédures relatives au fonds de réserve ne s'appliqueront pas en l'occurrence;

XVIII

Prévisions révisées concernant le chapitre 31 (Information) : création de sept bureaux provisoires des Nations Unies

1. Prend note des prévisions révisées présentées par le Secrétaire général 24/;

2. Prie le Secrétaire général de présenter de nouveau, à la reprise de la quarante-septième session, un rapport complet sur la création et le fonctionnement des sept bureaux provisoires des Nations Unies, touchant notamment la dotation en effectifs, l'exécution du projet et un budget intégré avec indication de toutes les sources de financement, conformément aux résolutions et décisions des organes compétents de l'Organisation relatives aux activités opérationnelles et à l'information et compte tenu des opinions que les Etats Membres ont exprimées à ce sujet à la Cinquième Commission lors de la quarante-septième session;

XIX

Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud

1. Prend acte du rapport du Secrétaire général 25/ et des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

23/ A/C.5/47/68.

24/ A/C.5/47/58 et A/C.5/47/CRP.3/Rev.1.

25/ A/C.5/47/79.

/...

2. Approuve l'ouverture d'un crédit de 13 121 300 dollars au chapitre 2 (Opérations de maintien de la paix et missions spéciales) du budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993 pour la Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud, pour la période allant de la mi-septembre 1992 au 31 décembre 1993, étant entendu que les procédures relatives au fonds de réserve ne s'appliqueront pas en l'occurrence, et sans préjudice du futur mode de financement;

3. Approuve également l'ouverture d'un crédit de 1 673 200 dollars au chapitre 36 (Contributions du personnel) du budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993, un montant identique étant inscrit au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel);

4. Prie le Secrétaire général de présenter au Comité consultatif, à sa session de printemps de 1993, un rapport d'exécution sur la Mission, y compris les dépenses réelles depuis sa création et des prévisions révisées pour 1993, compte tenu de l'évolution de la situation dans la région;

XX

Recommandations faites par le Comité du programme et de la coordination à sa trente-deuxième session

1. Prend note des informations communiquées par le Secrétaire général dans l'état d'incidences sur le budget-programme 26/, ainsi que des observations formulées par le Comité du programme et de la coordination et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

2. Recommande que la prochaine série de réunions communes du Comité du programme et de la coordination et du Comité administratif de coordination se tienne à New York;

XXI

Installation d'un système d'avertissement adéquat

Fait siennes les observations et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au sujet de l'installation d'un système d'avertissement adéquat;

XXII

Arrangements administratifs et financiers concernant le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues

Prend acte de la note du Secrétariat sur les arrangements administratifs et financiers concernant le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues 27/;

26/ A/47/16 (Parties I et II)/Add.2.

27/ A/C.5/47/44.

XXIII

Programme des Nations Unies pour les applications
des techniques spatiales

Prend acte de la lettre adressée au Président de la Cinquième Commission par le Président de la Commission politique spéciale au sujet de l'ouverture de crédits au titre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales 28/;

XXIV

Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

Décide, pour assurer à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche les ressources minimales dont il a temporairement besoin jusqu'à ce que l'Assemblée générale examine la question à la reprise de sa quarante-septième session, d'autoriser le Secrétaire général à engager des fonds, n'excédant pas 400 000 dollars, pour la période allant du 1er janvier au 28 février 1993, à titre d'avances prélevées sur le Fonds de roulement, pour financer toutes les dépenses relatives à la fourniture des services de sécurité et d'entretien pour les locaux de l'Institut ainsi qu'au maintien en poste des fonctionnaires actuels du bureau de l'Institut à New York que l'on s'emploiera à affecter à d'autres organismes des Nations Unies, conformément à la résolution 42/197 de l'Assemblée, en date du 11 décembre 1987;

XXV

Frais de voyage des représentants devant assister à la deuxième
partie de la trente-troisième session du Comité du programme et
de la coordination

1. Prend acte de l'état d'incidences sur le budget-programme relatif à cette question 29/;
2. Approuve l'ouverture d'un crédit additionnel de 86 400 dollars au chapitre premier (Politique, direction et coordination d'ensemble) du budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993;

XXVI

Premier rapport sur l'exécution du budget-programme
de l'exercice biennal 1992-1993

1. Prend acte du rapport du Secrétaire général 30/;
2. Approuve les prévisions de dépenses révisées présentées par le Secrétaire général dans son rapport;

28/ A/C.5/47/51.

29/ A/C.5/47/84.

30/ A/C.5/47/47.

/...

3. Prie le Secrétaire général de prendre des mesures pour améliorer le rapport sur l'exécution du budget-programme de manière à le rendre plus actuel et plus transparent;

4. Prie instamment la Commission de la fonction publique internationale de revoir en 1993 le barème des contributions du personnel;

XXVII

Chapitre 15 (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) : rapport du Secrétaire général sur les treize postes auparavant affectés au sous-programme relatif au commerce entre pays à systèmes économiques et sociaux différents

1. Prend acte du rapport du Secrétaire général sur les treize postes auparavant affectés au sous-programme relatif au commerce entre pays à systèmes économiques et sociaux différents 31/;

2. Fait siennes les recommandations du Comité du programme et de la coordination 32/ et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires 33/;

XXVIII

Fonds de réserve

Constate que le solde du fonds de réserve s'établit à 11 753 700 dollars;

XXIX

Actualisation des montants approuvés par la Cinquième Commission en ce qui concerne les états d'incidences sur le budget-programme et les prévisions révisées

Approuve une augmentation de 121 300 dollars pour les chapitres de dépenses et une augmentation de 18 500 dollars au chapitre premier des recettes du budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993;

XXX

Octroi d'une assistance pour le remboursement des frais de voyage aux pays les moins avancés et autres pays en développement qui sont membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international

Décide de reporter l'examen de cette question à la reprise de sa quarante-septième session.

94e séance plénière
23 décembre 1992

31/ A/C.5/47/7.

32/ A/47/16 (Partie II), par. 266.

33/ A/47/7/Add.1, par. 28.